

Image not found or type unknown



Vente d'une maison en indivision

Par **ella**, le **29/04/2008** à **23:02**

après le décès de mon père, mes parents étant mariés sous le régime de la communauté des biens, nous voulons actuellement vendre une maison, ma mère étant encore vivante, nous avons l'acheter, nous sommes quatre enfants, il y a un qui refuse la vente, que devons nous faire, car nous souhaitons sortir de cette indivision?, ma soeur, mon frère ma mère et moi.